

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Arrondissement Le Raincy

COMMUNE DE COUBRON
133, rue Jean Jaurès 93470 COUBRON

Décision n° 049 /23 :

Objet : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'EHPAD ORPEA RESIDENCE CHANTEREINE POUR DES ECHANGES INTERGENERATIONNELS AVEC LES ENFANTS DU MULTI ACCUEIL MUNICIPAL WOOPITOO

Le Maire de Coubron,

VU la délibération N°1218 en date du 17 juin 2020 portant délégation du Conseil municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la convention de partenariat ci-annexée ;

CONSIDERANT l'intérêt de créer des liens entre les générations, par la co-organisation d'ateliers entre les enfants fréquentant le multi-accueil et les résidents de l'EHPAD Orpéa Résidence Chantereine ;

CONSIDERANT qu'un tel partenariat était déjà mis en œuvre par le passé, mais que celui-ci avait été interrompu durant la période pandémique liée à la Covid-19 ;

CONSIDERANT la nécessité de formaliser les modalités de ce partenariat par la signature d'une convention ;

CONSIDERANT que cette convention est consentie à titre gratuit, précaire et révocable ;

DECIDE

D'ACCEPTER la convention de partenariat avec l'EHPAD Orpéa Résidence Chantereine pour des échanges intergénérationnels avec les enfants du multi-accueil municipal Woopitoo ;

D'AUTORISER le Maire à signer ladite convention et tout autre document nécessaire à la bonne mise en œuvre des présentes ;

DIT que la présente convention est consentie sans contreparties financières, à titre précaire et révocable.

Un extrait en est affiché sur les panneaux administratifs en mairie ;

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Seine saint Denis ;

Fait à Coubron, le : 23 juin 2023.

Ludovic TORO

Maire,
Conseiller Régional d'Ile de France
Vice-Président de l'EPT Grand Paris Grand Est



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300159-20230623-049-23-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

Affichage : 23/06/2023

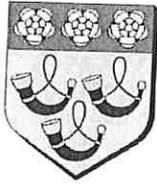
Pour l'autorité compétente par délégation



Mairie de Coubron - 133, rue Jean Jaurès - 93470 COUBRON

contact@coubron.fr - téléphone 01 43 88 51 45 - télécopie 01 43 88 63 85 - www.coubron.fr

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire



VILLE de COUBRON
Seine-Saint-Denis



Service Espace Woopitoo
156, rue Jean Jaurès
93470 COUBRON
magali.salaun@coubbron.fr
téléphone 01 45 09 82 71
télécopie 01 43 32 36 01

Réf : MS/WOO/271

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1°/ Mairie de Coubron représentée par Monsieur Ludovic TORO, en sa qualité de Maire de COUBRON, Conseiller Régional d'Ile de France, agissant en vertu de la délibération N°1218 en date du 17 juin 2020 portant délégation du Conseil municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

et

2°/ L'EHPAD « Orpéa Résidence Chanteraine » représentée par Madame Lauren Ridart, en sa qualité de Directrice de L'EHPAD « Orpéa Résidence Chanteraine », désignée en tant que participante aux ateliers intergénérationnels
D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION-

Dans le cadre du Projet intergénérationnel mené par la Mairie de Coubron :
La Directrice de l'EHPAD « Orpéa Résidence Chanteraine » a répondu favorablement à la demande de renouvellement d'échanges entre les résidents de l'EHPAD et les enfants accueillis au multi accueil municipal « Espace Woopitoo ».

La Mairie co-organise les temps d'ateliers avec la directrice de l'établissement.

ARTICLE 2 : INTITULE

L'animatrice de l'EHPAD et les professionnelles du multi accueil municipal « Espace Woopitoo » proposent une activité « Atelier intergénérationnel ». Cette animation s'adresse aux enfants accueillis à l'Espace Woopitoo et aux résidents accueillis à l'EHPAD « Orpéa Résidence Chanteraine ».